

## CONSEIL MUNICIPAL DU 13 MARS 2018 PROCES-VERBAL

L'an **deux mil dix-huit, le treize mars à dix-huit heures trente**, le Conseil Municipal de cette Commune, s'est réuni au nombre prescrit par la loi dans la salle l'Eclat de Lonrai, sur convocation du 28 février 2018, sous la présidence de M. Sylvain LAUNAY, Maire.

**Présents :** Sylvain LAUNAY, Anne GUIHAIRE, Fabrice RADIGUE, David MARY, Pierrick CHASSARD, Fanny REY, Pierre LE CLERC, Isabelle GUIMONT.

**Absent(s) excusé(s) :** Vincent DOUVENOULT donne pouvoir à Sylvain LAUNAY.

**Absent (s) :** Christèle BESNIER, Lucie LARONCHE.

Pierre LE CLERC est nommé secrétaire de séance.

### ORDRE DU JOUR

Subventions pour la création d'un parcours ludique et sportif intergénérationnel - Questions et informations diverses.

---

*Le procès-verbal de la dernière séance du 06 février 2018 est approuvé.*

#### **DEMANDES DE SUBVENTIONS POUR LA CREATION D'UN PARCOURS LUDIQUE ET SPORTIF INTERGENERATIONNEL : DETR / DÉPARTEMENT / FEADER (programme Leader)**

Afin de poursuivre le développement de la vie locale et du lien social et de favoriser l'épanouissement de la population, la commune souhaite renforcer leur attractivité par la création d'un nouveau site de loisirs venant compléter l'offre existante : un nouveau parcours sportif pourrait ainsi être créé et positionné en continuité de la Salle l'éclat, en interaction avec les autres équipements.

La volonté du conseil municipal d'engager ce projet est née de demandes formulées par les jeunes et les familles de la commune, concernant le développement de l'offre de loisirs proposée en proximité.

Installé sur une parcelle de 10 000 m<sup>2</sup> environ, ce parcours sportif comprendra :

- des modules enfants en bois, installés tout au long d'un cheminement de 500 mètres linéaires en stabilisé
- des modules « fitness » ciblant les ados/adultes.
- de sentes sensorielles destinées à un public plus âgé, permettant un éveil des sens

La maintenance du site et l'entretien sera très restreint et concernera uniquement l'entretien paysager via le personnel communal

L'ensemble de ces travaux estimé à 178 929.61 € H.T, soit 214 715.53 TTC, est susceptible d'être éligible :

- A la Dotation d'Equipement des Territoires Ruraux à hauteur de 50%, lorsque la nature des opérations comporte des travaux d'aménagement urbain et paysagers d'espaces publics améliorant la sécurité routière et piétonne
- A hauteur de 11% auprès du Département, lorsque la nature des opérations comporte des travaux d'équipement sportif.
- Au programme LEADER à hauteur de 19%

#### **Coût estimatif de l'opération HT :**

Agrès, parcours ludique et mobilier urbain	48 571.00 €
Cheminement piéton et accès	127 031.61 €

Aménagement des espaces verts	3 327.00 €
<b>TOTAL HT</b>	<b>178 929.61 €</b>
<b>TOTAL TTC</b>	<b>214 715.53 €</b>

Type de financement	Libellé subvention	Montant	Taux
ETAT	DETR	89 464.81 €	50%
FEADER	Programme LEADER	33 996.62 €	19%
DEPARTEMENT	Equipement sportif	19 682.25 €	11%
AUTOFINANCEMENT	Fonds propres/Emprunt	35 785.93 €	20%
	<b>TOTAL HT</b>	<b>178 929.61 €</b>	
	<b>TOTAL TTC</b>	<b>214 715.53 €</b>	

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le conseil municipal :

- Approuve ces travaux de création d'un parcours ludique et sportif intergénérationnel
- S'engage à inscrire les crédits nécessaires en section investissement
- Autorise le Maire à solliciter une subvention au titre de la Dotation d'Equipement des Territoire Ruraux 2018 au taux maximum de 50%, soit 89 464.81 €.
- Autorise le Maire à solliciter une subvention au titre de l'équipement sportif 2018 auprès du Département au taux maximum de 11%, soit 19 682.25 €.
- Autorise le Maire à solliciter une subvention au titre du programme LEADER 2018 au taux maximum de 19%, soit 33 996.62 €.
- Autorise le Maire ou son représentant à signer tous documents relatifs à cette affaire

#### **QUESTIONS ET INFORMATIONS DIVERSES**

➤ **Agenda** : conseil municipal le mardi 20 mars à 18h30 à la salle des associations l'Eclat

*L'ordre du jour étant épuisé, et personne ne demandant plus la parole, la séance est levée à 19h15.*

#### **DELIBERATIONS**

<b>DBLONRAI2018-005</b>	DEMANDE DE DOTATION D'EQUIPEMENT DES TERRITOIRES RURAUX (D.E.T.R.) POUR LA CREATION D'UN PARCOURS LUDIQUE ET SPORTIF INTERGENERATIONNEL
<b>DBLONRAI2018-006</b>	DEMANDE DE SUBVENTION D'EQUIPEMENT SPORTIF AUPRES DU CONSEIL DEPARTEMENTAL POUR LA CREATION D'UN PARCOURS LUDIQUE ET SPORTIF INTERGENERATIONNEL
<b>DBLONRAI2018-007</b>	DEMANDE DE SUBVENTION FEADER POUR LA CREATION D'UN PARCOURS LUDIQUE ET SPORTIF INTERGENERATIONNEL

**Sylvain LAUNAY**

**Anne GUIHAIRE**

**Fabrice RADIGUE**

**Pierrick CHASSARD**

**Lucie LARONCHE**

**David MARY**

**Fanny REY**

**Isabelle GUIMONT**